

Procès-verbal résultats - CCMI Enseignement Privé

Élection des représentants des maîtres à la Commission Consultative Mixte Interdépartementale

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022, le bureau de vote électronique centralisateur réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 20h45 , au rectorat de l'académie de Limoges, 13 rue François Chénieux 87031 Limoges cedex proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Présidente : Madame CARISTO Emilie	
Secrétaire : Madame DUPERTUIS Valérie	
Secrétaire suppléante : Madame BOUCHAUD Corinne	
Délégués des listes :	
1. Monsieur PANTAGIS Julien, délégué de liste FEP-CFDT	
2. Madame BOURGAISSE Isabelle, déléguée de liste SPELC	
3. Monsieur MAZUER Richard, délégué de liste CGT-EP	
4. Madame SOUVIGNET Marielle, déléguée de liste SNEC-CFTC	
5. Madame LEVACHER Frédérique, déléguée de liste SPELC	

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	184
Nombre des votants :	63
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	5
Nombre de suffrages valablement exprimés :	58



Listes en présence

Listes en présence	SPELC	SNEC-CFTC	FEP-CFDT
Nombre de voix	29	19	10
Nombre de sièges	1	1	0

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) = 58/2=29

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
SPELC	1
SNEC-CFTC	0
FEP-CFDT	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (1) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (2) répartis selon la règle du QE = 1

Nombre de sièges restant à pourvoir (2) - (1) = 1



Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 2

Listes en présence	Plus forte moyenne
SPELC	29/2=14,50
SNEC-CFTC	19/1=19
FEP-CFDT	10/1=10

La liste SNEC-CFTC a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°2.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
SPELC	1
SNEC-CFTC	1
FEP-CFDT	0

D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	Madame LEVACHER Frédérique, SPELC
	Madame FAUGERAS Claire, SNEC-CFTC



Suppléants	Madame JOUVE Stéphanie, SPELC		
	Madame SOUVIGNET Marielle, SNEC-CFTC		
E. Observat	E. Observations		
F. Emargem	ents		
La président	е		
La secrétaire	;		
La secrétaire	suppléante		
Les délégués	s de listes ou leurs suppléants		
Madame LE\ liste titulaire	VACHER Frédérique, déléguée de SPELC		
	UVIGNET Marielle, déléguée de SNEC-CFTC		
Madame FAI suppléante S	UGERAS Claire, déléguée de liste SNEC-CFTC		
Monsieur PA titulaire FEP-	NTAGIS Julien, délégué de liste -CFDT		
Madame BE suppléante F	NOIT Fabienne, déléguée de liste EP-CFDT		